

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mardi 6 septembre 2011

A 9 h 00- à LA ROCHE BERNARD

---

### EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Mardi 6 septembre 2011 à 9 h 00** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

#### ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan

#### ABSENTS EXCUSES

- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique (Pouvoir à M. MAHE)
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine (Pouvoir à M. GUERIN)
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan (Pouvoir à Mme ANNEE)

#### ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire Atlantique
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mardi 6 septembre 2011

A 9 h 00– à LA ROCHE BERNARD

---

### I. ACTIONS

#### 1. Organisation des débats autour de l'avenir de l'IAV et de certains des dossiers techniques

Lors de notre précédente réunion du Conseil nous avons décidé d'organiser le 14 novembre prochain une journée de réflexion autour des actions aujourd'hui menées par l'IAV et des nouvelles orientations qui pourraient être débattues avec nos membres statutaires. Un document de travail vous a été distribué à la suite de ce conseil. Par ailleurs, plusieurs dossiers importants vont arriver à notre arbitrage, et nous devons choisir notre méthode de travail sur ces dossiers qui sont :

- L'estuaire (résultats de l'étude de modélisation, faisabilité du chenal externe, construction de la nouvelle écluse) ;
- La gestion quantitative des débits, dossier principalement orienté vers notre politique de lutte contre les inondations (avec la validation du Papi) mais devant également examiner la question de la gestion des étiages ;
- La restructuration de l'usine de production d'eau potable.

Ces dossiers très techniques demandent d'y consacrer « un peu » de temps, et votre arbitrage est attendu sans trop attendre, en particulier sur les deux premiers sujets. Ainsi, la validation du Papi doit être rapidement menée, avant la présentation devant la CLE afin de pouvoir présenter notre dossier à la prochaine commission de sélection nationale. Le projet de l'écluse et de son financement est également prêt à être exposé à nos membres et partenaires après que vous en ayez pris connaissance.

#### A) Proposition d'un Conseil d'Administration « grands dossiers techniques ».

Nous vous proposons donc de dissocier ces débats techniques de la journée de réflexion du 14 novembre. Si vous en êtes d'accord un CA pourrait être organisé sur ces sujets le 13 octobre.

#### B) Organisation de la journée du 14 novembre.

Il serait utile de recueillir dès aujourd'hui votre avis sur la consistance du texte de prospective qui vous a été remis et qui pourrait servir de trame de travail le 14 novembre. Quels sont les points qui doivent être développés ou réduits ? Quelles sont les pistes de travail qui ont été oubliées ? Doit-on changer la présentation de ce document ?

# REU L E D E B A T I N T E R N E

Vous avez convenu d'organiser un débat interne au Conseil d'Administration. Toutefois, afin d'enrichir le débat, il pourrait vous être proposé d'associer et d'inviter :

- Les Présidents des 3 Conseils Généraux et les Présidents des Commissions ou Vice-Présidents chargés de l'environnement et/ou des infrastructures dans chaque département ;
- Les services des Départements et les chefs de service de l'IAV ;
- Le Président de la CLE ;
- Le Président et le Directeur d'un EPTB dans la même strate de taille et de problématiques ;
- Un représentant de la Direction de l'Eau du Ministère de l'Environnement pouvant nous apporter les réflexions nationales sur l'évolution de nos établissements.

Afin de faciliter le débat, il vous est également proposé de recourir aux services d'un prestataire extérieur, compétent en politiques publiques environnementales. A ce titre, et dans le respect des procédures de marchés publics, le cabinet ayant conduit le travail d'écoute des syndicats de bassin pour la révision du SAGE pourra être consulté.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir débattu, adopte ce rapport ainsi amendé :**

- La réunion du 13 octobre permettra de préparer le débat à venir, au sein du Conseil. Un rapport rappellera les missions statutaires et décrira leurs évolutions. Il est souhaitable que chaque Département expose dès cette première réunion ses attentes quant à la démarche prospective sur l'avenir de notre Institution. Pour cela un courrier sera auparavant adressé aux Présidents de nos trois Départements. Les dossiers techniques « inondations » et « estuaire » sont maintenus à l'ordre du jour de cette réunion.
- La réunion du 14 novembre est maintenue dans la forme proposée, sous réserve des orientations prises le 13 octobre.

**Le Conseil d'Administration charge le Président de la préparation de ces réunions, et l'autorise à signer toutes pièces afférentes.**

Pour extrait conforme

Le Président



Jean-François GUÉRIN